

PROCÈS VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 4 février 2026 - 20h00

Président de séance : Didier REVEAU, Maire

Membres de l'assemblée délibérante présents ou représentés :

Mme Cécile KNITTEL-	Présente	
M Éric PAPILLON-	Présent	
Mme Sylvie SEQUEIRA	Présente	
M Laurent PHILIBERT	Présent	
Mme Christiane VAN RYSSEL	Présente	
M Gérard GUESNE-	Présent	
M Gaëtan THOMAS-		représenté par Mme Christiane VAN RYSSEL, muni d'un pouvoir.
Mme Bénédicte MARCHAIS-		représentée par Mme Cécile KNITTEL, muni d'un pouvoir
Mme Françoise PELLODI-	Présente	
M Emmanuel BOIS-	Présent	
Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN-	Présente	
M Nicolas CHABLE-	Présent	
Mme Catherine CHANTEPIE-		représentée par Mme Sylvie SEQUEIRA, muni d'un pouvoir.
M Thierry BODIN-		représenté par M. Laurent PHILIBERT, muni d'un pouvoir.
Mme Delphine LETESSIER-	Présente	
M Christophe BISI-	Présent	
Mme Marie-Hélène TROUILLOT-		Représentée par Mme Françoise PELLODI, muni d'un pouvoir.
M Emmanuel VIGNERON-		représenté par M. Éric PAPILLON, muni d'un pouvoir.
Mme Marie DENONELLE	Présente	
M Nicolas GUILLARD-		représenté par M. Gérard GUESNE, muni d'un pouvoir.
Mme Audrey MAMONTEIL-	Présente	
M Dominique MORANCÉ-	Présent	
Mme Olivia JAMAIN-	Présente	
M Lionel COURTEMANCHE-	Présent	
Mme Sophie DOLLON-	Présente	
M Franck POTAUFEX-	Présent	
Mme Edith ALIX-	Présente	
M Carl GUILLEMIN-		représenté par M. Nicolas CHABLE, muni d'un pouvoir.

Secrétaire de séance : en vertu de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Dominique MORANCÉ a été désigné.

Quorum : il est réuni (plus de 15 conseillers présents), la séance du conseil peut avoir lieu.

Nombre de conseillers : 29

Présents ou représentés : 21 + 8 procurations

Absents : 0

Ouverture de séance :

Monsieur REVEAU ouvre la séance et demande à l'assemblée si des oppositions existent concernant le procès-verbal du Conseil municipal du 16 décembre 2025.

Le procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

Information sur les décisions prises par le Maire :

Monsieur REVEAU rend compte des décisions qu'il a prises depuis la dernière séance, conformément aux délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT.

Présidence de séance :

Conformément à l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal a élu M. Gérard Guesne, Conseiller délégué en charge de l'administration générale, des finances et de l'économie, président de séance pour le vote du compte administratif 2025.

Participation du Maire :

Le Maire, ayant présenté le compte administratif et participé aux discussions, **s'est retiré de la séance au moment du vote et n'a pas pris part au scrutin.**

Déroulement du vote :

- Nombre de membres en exercice : 29
- Nombre de membres présents : 20
- Procurations : 8
- Suffrages exprimés : 28
 - Voix pour : 28
 - Voix contre : 0
 - Abstentions : 0

Résultat :

Le Conseil municipal **approuve à l'unanimité** le compte administratif 2025 – Budget Ville et assainissement.

Ordre du jour

I. AFFAIRES GÉNÉRALES

- 1- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 16 décembre 2025.
- 2- Information sur les décisions prises en vertu des délégations données au Maire.

II. FINANCES

- 1- Présentation du compte de gestion 2025 : budget de la Ville.
- 2- Présentation du compte de gestion 2025 : budget assainissement.
- 3- Approbation du compte administratif 2025 : budget de la Ville.
- 4- Approbation du compte administratif 2025 : budget assainissement.
- 5- Affectation du résultat de fonctionnement 2025 : budget de la Ville.
- 6- Affectation du résultat de fonctionnement 2025 : budget assainissement.
- 7- Présentation du rapport des orientations budgétaires 2026.

III. QUESTIONS DIVERSES

Délibérations adoptées :

- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 16 décembre 2025.
- Présentation du compte de gestion 2025 : budget de la Ville.
- Présentation du compte de gestion 2025 : budget assainissement.
- Approbation du compte administratif 2025 : budget de la Ville.
- Approbation du compte administratif 2025 : budget assainissement.
- Affectation du résultat de fonctionnement 2025 : budget de la Ville.
- Affectation du résultat de fonctionnement 2025 : budget assainissement.
- Présentation du rapport des orientations budgétaires 2026.

Demande de scrutin particulier :

SO

Résultat des scrutins :

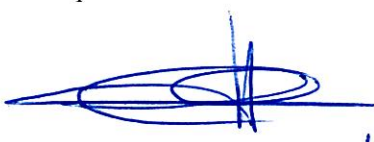
SO

Discussions au cours de la séance :

SO

Secrétaire de séance

Dominique MORANCÉ



Monsieur le Maire

Didier REVEAU

